

le croquant

de Bourgogne — Franche-Comté

POUR L'UNITÉ AVEC LA CLASSE OUVRIÈRE

OCTOBRE - N° 3 - 1 F

EDITORIAL

Nous voici au numéro 3 du Croquant : au départ, nous nous sommes donnés un objectif : permettre à tout paysan qui entre en lutte avec des organismes économiques ou autres, de trouver un groupe constitué, prêt à l'aider dans sa lutte. Ce journal se veut aussi un outil de réflexion, d'expression et de rassemblement au service des paysans pour leur permettre de prendre conscience de leur classe et de ce fait préparer la voie à l'unité avec la classe ouvrière.

Exploités par les seigneurs sous l'ancien régime. Par l'aristocratie financière du 19^{ème} siècle, puis par la bourgeoisie et avec la modernisation par le grand capital par l'intermédiaire des firmes. Les paysans reçurent néanmoins de la part de la classe au pouvoir, un traitement de faveur par rapport à leurs frères de la classe ouvrière et grâce au mythe de la propriété foncière que chaque génération va «racheter» les paysans furent longtemps les alliés de la bourgeoisie.

Et si actuellement, les paysans n'ont pas le SMIC, les quarante heures, les congés payés, etc... c'est qu'ils ne furent pas acculés pour survivre à arracher à leurs exploités des conditions de vie moins mauvaises. Pourtant, ce fut grâce aux victoires de la classe ouvrière que les paysans obtenaient quelques miettes : en 1936, l'office du blé avec le Quatum, en 1945, le statut du fermage et du métayage.

Depuis plus de 100 ans que s'est ouvert le développement de la société capitaliste, l'industrialisation du pays se réalise progressivement, puis par une exode massive des paysans vers les cités urbaines. Nous pouvons dire que la grande masse des populations ouvrières d'aujourd'hui est d'origine paysanne, ce n'est pas pour autant que les paysans et les ouvriers s'entendent et se comprennent bien. La grande bourgeoisie a tout intérêt à la division entre ces deux classes productrices, leur unité sera très dangereuse pour elle.

Cette grande bourgeoisie composée de la noblesse, de la propriété foncière régnent sur les ruraux avec des méthodes semi-féodales, semi-paternalistes, agissant tantôt avec la carotte, tantôt avec le bâton. Ainsi, et en particulier dans notre région du Morvan, les châteaux pullulent, on les compte parfois par 10 sur une commune de 7 à 800 habitants. A l'occasion des fêtes de fin d'année, un châtelain invite ses fermiers ou métayers à venir dîner au château !...

Sur les exploitations toutes transformations, aménagements, réparations sont contrôlés, sanctionnés, réprimés ou financés par le propriétaire.

En 1870, la grande bourgeoisie s'est appuyée et s'est faite soutenir par les paysans pour mater et réprimer dans un fleuve de sang la Commune de Paris. Cette attitude criminelle de la part des paysans a été ressentie comme telle par les ouvriers et de nos jours, pas encore pardonnée.

La combativité de la classe ouvrière n'a cependant pas été stoppée par les répressions qui ont suivi celle de la Commune. Les luttes de classes, les grèves, les manifestations de masse à l'occasion des premiers Mai, 14 juillet et les mouvements de solidarité avec tel secteur en lutte ont permis d'arracher à la grande bourgeoisie qui gouverne le pays, un statut social moyen : ainsi les grands mouvements de 1936 qui ont amené le front populaire au pouvoir, ont permis d'obtenir la journée de travail de 8 heures, la semaine de 40 heures et 15 jours de congé payé. Plus tard, ils obtiendront la sécurité sociale, puis le SMIC.

Les paysans qui depuis toujours ont travaillé d'arrache pied ont de tout temps apporté sur le marché des sommes énormes de denrées alimentaires, tant végétales qu'animales, ont vu leur revenu diminuer considérablement ; alors c'est l'endettement. Pour faire face c'est l'augmentation du temps de travail, le surmenage.

JACQUOU

Suite p. 2

APRES LA JOURNEE DU 7 OCTOBRE OU EN EST-ON ?

- Dans les usines
- Pour un mouvement d'ensemble ouvriers-paysans

Interview du secrétaire de la section syndicale CFDT de l'usine Michelin à Blanzay

Lire p. 4



Ouvriers et paysans ont un même ennemi

LE PLAN BARRE

Voici quelque temps déjà que Barre a annoncé aux travailleurs son plan d'austérité. «Selon ses dires» les Français vivent «au-dessus de leur moyens», mais il oublie de préciser lesquels. Par ce plan, le gouvernement appelle les couches populaires à collaborer avec lui pour lutter contre l'inflation assurée par là-même la sauvegarde de la bourgeoisie. Le blocage des salaires, la hausse des cotisations de la sécurité sociale, l'augmentation de l'essence, la hausse de la vignette et des impôts, le blocage des prix industriels et non des produits frais vont réduire considérablement le pouvoir d'achat des ouvriers. Avec en avant-courreur, l'impôt sécheresse, le plan Barre montre la volonté du gouvernement de diviser les ouvriers des paysans. Après la carotte, Barre

promet la répression pour tenir en respect la classe ouvrière et les paysans s'ils manifestent leur mécontentement. Mais le plan Barre est surtout un plan de chômage et de misère. On compte qu'il y aura d'ici peu, près de deux millions de chômeurs. C'est clair : qui va payer ? les couches populaires.

Mais pour nous paysans, le plan Barre qu'est-ce que cela représente ?

L'augmentation de l'essence, du gaz-oil veut dire pour nous une baisse importante de revenu car en même temps ce sera les dérivés du pétrole qui vont augmenter. Les produits frais (lait, viande, légumes) s'ils seront très chers dans les magasins, cela ne veut pas dire qu'à la production, ils ont augmenté, par exemple : la viande de

porc a augmenté de 15 % en boucherie alors qu'à la production, elle a baissé de 0,20 franc par kilo. Les producteurs de lait, après la sécheresse, ressentent durement la baisse des prix sous prétexte de lait payé à la matière grasse. Et à côté de cela, il y a l'augmentation des aliments pour le bétail, l'augmentation des impôts, la hausse de la vignette.

- Tribune et débat sur l'indemnisation sécheresse
- Pas de petits profits p. 2

- Sacré coopé !
- En Bresse p. 3

- La parole aux ouvriers : après le 7 octobre p. 4

Entendu en Bresse...

L'INDEMNISATION SÉCHERESSE

Les produits agricoles devraient être payés à leur juste valeur au lieu de nous jeter une aumône comme à des chiens.

Tout le battage fait dans la presse autour de la subvention sécheresse crée une division entre ouvriers et agriculteurs. Il faut y répondre.

R.M.

En bref...En bref...

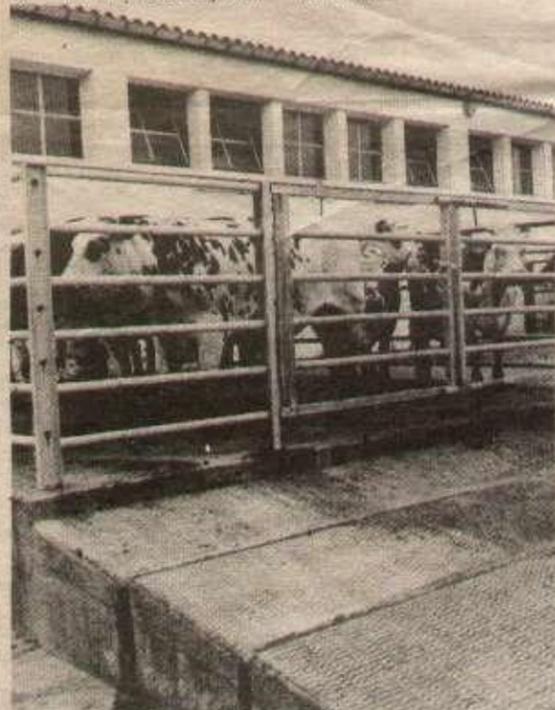
● **Producteurs, n'oubliez pas :** que si les groupements de producteurs concrétisent l'organisation collective des travailleurs pour améliorer leur technique de production et les présenter groupés face aux marchés aux entreprises d'amont et d'aval. Ils sont aussi un moyen privilégié de la politique de l'Etat ou des firmes avec la sélection des éleveurs en vue de livrer aux entreprises d'abattage et de transformation de grandes quantités au plus bas prix.

● **Les gains de productivité du travail réalisés par l'introduction de nouvelles techniques d'élevage ont permis aux entreprises agro-alimentaires de jouer**

● **Depuis quinze ans, l'ensemble de l'élevage porcin s'est développé sur l'usage massif de l'aliment concentré à base de céréales et de soja. Il en découle, une situation de dépendance des éleveurs.**

Au niveau technologique : les techniques de production et de sélection du cheptel reproducteur se sont réalisées en fonction de l'usage des aliments composés et de la productivité de travail.

Au niveau économique : les entreprises d'aliments du bétail fournissent environ 70 % des besoins alimentaires de la production porcine. Elles prennent un rôle important dans le type de développement de la production.



un rôle prépondérant dans la restructuration de la production. Les entreprises d'aliments du bétail et les abattoirs ont un rôle déterminant dans l'élaboration du planning de production, dans les normes techniques de l'élevage et très souvent dans les modalités de financement.

Mais la rémunération de l'éleveur reste dépendante de l'évolution du marché.

● **La modernisation des ateliers de production n'entraîne pas forcément pour un travail équivalent une augmentation significative du revenu des éleveurs.**

● **La multiplicité des tâches prises en charge par les entreprises d'aliments composés, (sélection et fourniture de reproducteurs, Aides au financement du bâtiment et du cheptel, Commercialisation des animaux, soutien technique de l'éleveur, recherche, expérimentation) permettent de comprendre l'intégration des éleveurs :**

Sélection des éleveurs capables de développer rapidement leur production. Dépendance croissante des éleveurs à l'égard de la pratique des firmes d'aliment renforcée par la restriction des crédits bancaires et la sélectivité accrue du Crédit Agricole mutuel.

M. J.

PRIME OUI OU NON ?

Depuis l'arrivée à la tête de l'Etat de Giscard d'Estaing la politique de l'élevage (bovin en particulier) s'est traduite de façon continue par des attributions de primes qui avaient comme objet d'entraîner les éleveurs déjà endettés vers une relation de dépendance et d'assisté, aggravant ainsi leur vulnérabilité économique. Le pouvoir crée donc un climat de culpabilité pour ceux qui le subissent.

Au lieu d'établir un soutien efficace des cours, de contrôler les marges de profit au niveau de la transformation et de la distribution, il choisit d'agir contre les paysans pour limiter la montée du coût de la vie ce qui lui donne comme soutien politique : ceux qui profitent de cette situation, les négociants et firmes agro-alimentaires. Ce régime réactionnaire conduit les masses laborieuses du pays à la misère, mais plus particulièrement la paysannerie pauvre qu'il sélectionne sur des bases : finances, spéculation pour aboutir à une agriculture capitaliste intégrée aux chaînes de transformation et de distribution

Les primes de 150 F par UGB et 30 UGB par exploitation dans le cadre «solidarité sécheresse» qui seront ponctionnés sur les payes des ouvriers à partir de 2 500 F par mois, cela montre bien la volonté du régime de diviser les masses ouvrières et paysannes : le gouvernement affirme que son projet a un

caractère social parce qu'il dit «30 UGB» par exploitation. Cependant les cumulards ont emporté plusieurs imprimés de la mairie comptant bien sûr autant de fois «30 UGB» que d'imprimés, ainsi M.Landrot a emporté de la mairie de Millay 2 imprimés, mais il exploite également sur Luzy. Alors ?...

Pour les éleveurs pauvres, endettés ou en voie de ruine, la prime aura comme effet de les obliger à payer le fermage ou une partie de leurs annuités au Crédit Agricole ; c'est dire que l'argent, pris aux ouvriers ayant comme nom «pour les agriculteurs victimes de la sécheresse» ira directement aux riches, aux profiteurs du système.

Il ne suffit pas de dire : mais prenez donc aux firmes capitalistes qui

ont réalisé des profits énormes pendant la sécheresse ; il faut affirmer sa position en refusant l'argent.

Pour les adversaires du régime des profiteurs, tenir ce raisonnement sans qu'il soit suivi de démonstrations concrètes, c'est passer avec le pouvoir des profiteurs un compromis tactique qui se traduira à leur avantage. Donc en clair :

- 1°) La division réussie
- 2°) La politique de sélection et d'élimination se trouve soutenue par ceux qui la subissent
- et 3°) Le processus d'intégration s'aggravera encore.

Il est indispensable d'ouvrir ce débat sur des bases saines et sérieuses afin de parvenir à changer l'offensive de camp...?

G.D.

L'indemnisation sécheresse n'est pas à refuser. Nous n'avons pas à la laisser au gouvernement alors que c'est une récupération déjà bien faible de la perte.

C'est la source de cette indemnisation qu'il faut dénoncer. Car ce n'est pas aux ouvriers de la payer par un impôt supplémentaire. Assez de gens se sont engraisés sur notre dos pendant la sécheresse. Ils peuvent payer.

Les paysans sont conscients que cette indemnisation entraîne une division entre les ouvriers et les paysans et ils la dénoncent. Ils veulent l'unité avec les ouvriers pour une lutte commune contre un ennemi commun.

Un groupe de paysans de Bresse



SUITE DE L'ÉDITORIAL

Nous voyons donc comment les ouvriers engagés dans la lutte des classes, dans le combat idéologique, dans la contestation du système capitaliste, etc... arrachent à leur exploiteur un statut social meilleur.

Au contraire, les paysans pris au piège par les offres alléchantes de leurs exploiters voient leur situation dégénérer.

Les exploiters sont plus diffus que chez les ouvriers ; c'est le propriétaire, le négoce, les coopératives, le crédit agricole, etc... voilà ceux qui pillent, volent, accaparent et s'enrichissent très grassement sur le dos des paysans, et de plus, ils font croire que leurs intérêts sont les mêmes et en tout cas toujours opposés à ceux des ouvriers.

Nous voyons comment par la collaboration nous donnons à nos ennemis les exploiters, l'arme qui leur faut pour intensifier ces méthodes. Mais la lutte de classe permet leur recul.

Ouvrons un débat entre paysans et ouvriers afin d'engager des luttes contre nos exploiters

PAS DE PETITS PROFITS !

Avec la sécheresse de cette année, beaucoup d'entre nous ont complété la paille avec des produits liquides à base d'urée du type «Uramel», «nituramol», «Rumilix», «Corral» et j'en passe...

Tout d'abord, on peut contester la valeur effective de complémentation de ces produits vis-à-vis de la paille, la plupart étant notoirement déficients en minéraux notamment calcium et phosphore.

Mais ce qui devient proprement révoltant, c'est leur prix de vente «spécial sécheresse». En effet, la plupart sont composés essentiellement de mélasse et d'urée alimentaire (parfois également de lactosérum) ; ajoutez à cela du sel et quelques vitamines.

La proportion de mélasse incorporée varie entre le un tiers et la moitié du total,

celle d'urée entre 10 et 15 %.

Nous avons personnellement acheté la mélasse 45 centimes le kilo (prix client), ce qui nous fait au maximum 21 centimes de mélasse par kilo d'Uramel par exemple. Ajoutez à cela 15 % maximum d'urée alimentaire aux environs de un franc le kilo soit 0,15 franc plus quelques menus centimes de sel et de vitamines et nous arrivons au pire à 0,50 F le prix de revient du kilo de Vituramol, Uramel et autres.

Or, le prix de vente varie au détail entre 1,30 F et 2 F, la plupart du temps par le canal «avantageux» de certains groupements et coopératives.

Je n'en dis pas plus ! Exploités et exploiters se reconnaîtront une fois de plus.

P.G.

SACRÉE COOPÉ!

Dans ma région, nous sommes favorisés en coopés, il y en a ; il y en a deux grosses et puis il en reste quelques moyennes et petites. Je dis il en reste ; parce qu'il semble en effet qu'elles meurent toutes de la même maladie, certains appellent ça, la concentration d'autres la fusion, d'autres un regroupement il paraît que c'est un mal des sociétés d'aujourd'hui. Il y a même des gens qui disent que si on est pas gros on ne résiste pas ; moi je dis, on est comme on est, faut que tout

le monde vive...

Alors si je vous dis qu'il y a des coopés, vous devez bien penser qu'il y a des coopérateurs et moi je suis coopérateur, la mienne c'est la COPALUX. Le désherbant pour mon colza, je l'ai payé 63,90 centimes le kilo, Robert, qui achète à l'autre ; la SUDLUX, il l'a payé 62,58 centimes, mais il m'a dit qu'ils ont fait un prix de groupement, c'est-y qu'il faudrait se grouper pour acheter aux coop le prix affiché au magasin était 64,50 centimes ; je n'ai pas

encore vu les autres copains, ceux qui vont à la Saint Lux c'est peut-être encore pas la même chose.

Pour les engrais, le super pot 25-25 à la mienne (la Copalux), c'est 78 centimes le kilo si j'en prend dix tonnes, la Sud-lux c'est sept centimes et le 25-20 à St Lux c'est 80,10 centimes ; c'est bien dommage qu'elles ne sont pas plus nombreuses, on le trouverait peut-être encore à moins cher, mais j'y pense, ça ne serait pas ça la

maladie, le moins il y en restera, le plus cher, elles y vendront.

Je suis bien copain avec le gérant, alors on cause ; mardi, il s'est plaint qu'il était pas bien payé, il touche un salaire fixe minimum et s'il vend beaucoup on lui donne un pourcentage ; en rentrant à la maison, j'ai pensé que finalement c'était mon copain. Comme dit le grand directeur on est attelé à la même charette ; mais moi je dis qu'on ne tire pas du même côté, le plus il me vend, le plus il gagne. Mais

pour moi, ce n'est pas obligé que le plus je lui achète, le mieux je m'en tire, sacrée coopé va.

Il y a vraiment des coopés qui sont dévoués, la mienne, la Copalux, il paraît qu'elle va même semer l'engrais à notre place, et traiter des blés contre les maladies, le chef de secteurs, il dit que ça revient pas plus cher, il faut voir, moi je crois bien qu'y vont encore grignoter dans le peu qui nous reste.

L'autre jour ils m'ont proposé de tenir ma comptabilité, alors j'ai fait un essai ; ils ont voulu me certifier que j'avais un excédent ; mais où, que je leur ai demandé ; au début, ils ont hésité puis ils m'ont dit que c'était à la Copalux, parce que la Copalux, elle a une maison de vacances et qu'il fallait que j'en tire profit ; ben ça sera pas pour cette année, j'ai pas comme y disent de disponibilités.

Sacré coopé, va !

B.

EN BRESSE: SANDERS...

Voilà comment une dizaine d'années après nos débuts dans la ferme, alors que nous commençons à posséder un minimum de matériel et de bétail, nous avons dû repartir à zéro.

Vers 1964, nous avons démarré avec Sanders, un lot de vingt porcs.

Premier déficit de neuf cents francs.

Pour éponger cette dette, ils nous ont amené des veaux. Deuxième dé-

ficit de neuf cents francs. Ils nous proposèrent alors à nouveau des porcs. Mais ceux qui nous sont arrivés étaient malades et nous avons refusé de signer. Mais devant l'arrivée de farine, nous avons été obligés de les accepter. Les porcs ont été malades continuellement et pas moins de quarante visites au vétérinaire ont été nécessaires.

Quand ils auraient pu reprendre un peu le poids

qu'ils avaient perdu, après trois mois, Sanders est venu les reprendre.

Nouveau déficit. Au total, c'est 4 500 F que nous leur devons sur les trois lots.

L'affaire a été mise entre les mains de Judicia : service contentieux de Sanders et est passée au tribunal.

Nous avons demandé de rembourser la moitié en trois mois et le reste en six mois. Ça a été

refusé et une série de lettres et même de menaces nous demandant de payer dans les plus brefs délais nous sont arrivées.

Avec les frais de justice, nous devions 6 500 F.

Pour rembourser, nous n'avons eu qu'une solution : vendre les bêtes de l'écurie.

Dix années de travail pour être obligé de repartir avec rien !

Mme E.



OU LA COPAL DE GROSSES AFFAIRES SUR NOTRE DOS

En 1962, une vaste campagne était engagée pour inciter les paysans à compléter leur exploitation trop petite par un élevage industriel, l'affaire était simple. La Paysanne, petite coopérative à l'époque offrait la caution.

«Ce sera l'avenir, il faut écraser le capitalisme», nous

agrandissons et passons à trois mille poudeuses. Les annuités étaient alors payées régulièrement.

La Copal continuait sa campagne d'encouragement «avec un élevage en cage vous pouvez tripler votre effectif et gagner plus d'argent».

Beaucoup d'éleveurs ont

affiche chaque année un plus gros chiffre d'affaires et un bénéfice plus important et assure une situation stable et confortable pour certaines personnes, chose étrange, chez les éleveurs, c'est l'inverse : la désillusion. En réponse à leurs plaintes, on les accuse de maladroites, de négligences, de malhonnêteté pour certains. Les rapports des techniciens sont sévères, laissant croire à chaque éleveur qu'il est seul dans ce cas, l'obligeant presque à taire ses problèmes. Aujourd'hui chacun consulte son voisin et s'aperçoit qu'il ne s'agit pas de problèmes particuliers, la situation est générale. N'y a-t-il que des mauvais éleveurs ?

boursement immédiat, mais qu'est-ce que la Copal ?

La Copal, c'est nous tous adhérents, éleveurs et clients de toutes catégories elle est le fruit de l'effort de ceux qui l'ont fondé avec leurs parts sociales. Ne devrait-elle pas au contraire les aider à remonter la pente plutôt que les envoyer au Crédit Agricole pour faire du bidon. N'a-t-elle pas été instituée pour le besoin des paysans.

Tous ces gens qui tiennent la Copal dans leur main et qui vivent de ses fruits, qu'ont-ils engagé pour sa construction, sont-ils libre de prendre de telles mesures en cautionnant, elle a pris une responsabilité et elle doit l'assumer. Les adhérents doivent refuser d'allonger les contrats sans garantie pour l'avenir, nous savons bien que la Copal n'est pas seulement un tementaux et syndicaux ont leur part de responsabilité, il faut briser notre isolement et part de responsabilité, il faut briser notre isolement et s'organiser pour faire face à cette organisation qui d'après le statut doit rester coopérative au service de tous ses adhérents.



disait-on. Beaucoup ont préféré quitter le métier, d'autres comme nous attachés à la terre cherchaient une solution pour subsister et nous construisons alors un poulailler de mille poudeuses.

A l'époque, cela gagnait un peu d'argent trois à cinq centimes de l'œuf, si bien qu'une partie du bénéfice jugé excessif était alors capitalisé par la coopérative. Cinq ans ont passé, nous

fait la même chose que nous, se spécialisant dans un élevage de son choix, chacun agrandit son élevage et accepte un contrat à long terme. Pour la Copal, l'avenir était assurée, le moulin allait tourner au maximum, elle subit une expansion formidable à tous les niveaux grâce à tous ces éleveurs bons et mauvais.

La Copal est maintenant une «grosse affaire» qui

Envoyez des articles, des témoignages
LE CROQUANT
 Boîte Postale N° 1
 71 760 Grury

LE LAIT

Deux contrôles par mois ne suffisent pas. Les résultats d'un contrôle dépendent de beaucoup de choses : l'humidité des prés la nuit par exemple ou si les vaches sont en chaleur.

Mme M.

Le lait est mal contrôlé. Le contrôleur de la coopérative prend pas la peine de remuer le lait. Celui qu'il contrôle le matin est tiré le soir. La matière grasse est remontée et le contrôle est donc faux.

Mme E.

Il n'est pas rare de voir que deux personnes, père et fils, par exemple, qui ont leur lait dans le même tank ont deux taux différents de matière grasse.

Mr B.

Poursuivons l'enquête sur les problèmes du lait. Rassemblez vos témoignages, ceux de vos voisins et écrivez-nous.

LA PAROLE AUX OUVRIERS

APRÈS LA JOURNÉE DU 7 OCTOBRE

OU EN EST-ON ?

Nous avons demandé à J.C. Perret, secrétaire de la section syndicale CFDT de l'usine Michelin à Blanzay de faire le point

— *Le Croquant* : Où en est-on dans les usines après le 7 octobre ?

— J.C. Perret : Le 7 octobre a été une journée d'action pas comme les autres. C'est la première fois depuis 1968 que l'on a vu tant d'ouvriers dans les rues. En majorité, dans les usines la grève a été très suivie.

Lors de cette journée on peut dire que deux voies sont apparues. La première qui est d'entretenir le mécontentement en organisant quelques journées d'action coupe-feu jusqu'en 1978 et la seconde défendue par les syndicalistes révolutionnaires et une grande masse de travailleurs qui voient la journée du 7 nécessaire pour entrevoir la poursuite immédiate de l'action, qui voient la journée du 7 comme un tremplin.

Dans les usines, les travailleurs sont bien conscients malgré les succès de cette journée, malgré la combativité et le nombre des travailleurs, que ce n'est pas une journée d'action qui fera reculer le gouvernement.

— C. : Comment vois-tu la poursuite de l'action ?

— Pour entrevoir la suite de l'action, il faut bien voir la situation aujourd'hui en France. Nous sommes un pays en crise. Les capitalistes ont besoin d'argent pour se restructurer, pour devenir plus compétitifs sur le marché international, pour faire face à l'Allemagne et à l'Angleterre. Et pour cela, il faut trouver du fric, c'est là un but du plan Barre qui est vital pour la bourgeoisie aujourd'hui si elle veut survivre. Cela implique aussi à la bourgeoisie de ne pas céder aux revendications des travailleurs et de recourir à la répression pour tenir la classe ouvrière en respect.

Pour les travailleurs, il ne s'agit pas de s'engager dans des luttes vouées d'avance à l'échec comme des actions sectorielles, isolées ou des actions commandos. La nécessité d'un large mouvement d'ensemble s'impose aux travailleurs pour faire aboutir leurs revendications. Mais ce large mouvement d'ensemble ne va pas nous tomber du ciel, il faut le préparer activement dès aujourd'hui. Des usines partiront en lutte avant les autres, mais il est vital de ne pas les laisser isolées, de rassembler autour d'elles des usines pas encore en

lutte, de créer une coordination des boîtes en lutte pour faire le point, pour bien mesurer les problèmes qui se posent pour pouvoir y faire face. Après le 7, de nombreuses usines sont en grève dans toute la France ; Usinor, Dunkerque, Mammouth et Suma à Bordeaux, la Sopreba à Besançon, le centre de tri Caen-Gare à Caen, des grèves dans le bâtiment à Angers et Laval, les ouvriers du Parisien-Libéré et de Lip sont toujours en lutte. Et déjà,

d'un « mai 68 » ouvrier. Les freins viennent des partis de gauche P.C.F., P.S. et des directions syndicales qui en dépendent : Maire et Ségué. Dans des visées électoralistes, ces partis de gauche et directions syndicales s'engagent dans des journées d'action coupe-feu pour maintenir le mécontentement jusqu'en 1978, et s'opposent au développement immédiat d'un large mouvement d'ensemble des travailleurs en France. Ces positions électoralistes

ou la CFDT a tout fait pour qu'elle n'ait pas lieu.

— Comment vois-tu la participation des paysans à ce large mouvement d'ensemble ?

— Si un mouvement d'ensemble veut être efficace, il doit rassembler toutes les couches victimes de la politique actuelle. Les paysans vont payer durement la crise cette année, ils auront



une coordination des luttes s'impose si les travailleurs veulent que leurs luttes soient efficaces et aboutissent.

— Quels sont les freins à la lutte en ce moment ?

— La journée du 7 octobre montre clairement que la classe ouvrière est prête à lutter, à reprendre massivement les mots d'ordre « on continue » « n'attendons pas 78, c'est tout de suite qu'il faut lutter ». Ce n'est pas de la classe ouvrière elle-même que viennent les freins les plus importants car de nombreux travailleurs commencent à parler d'un mouvement d'ensemble,

rencontrent pourtant au sein de ces syndicats une large opposition (40 % et pour la CFDT et c'est là-dessus qu'il faut s'appuyer).

Il ne s'agit pas de dire qu'un mouvement d'ensemble est nécessaire mais il faut tout mettre en œuvre pour le préparer concrètement, prendre des initiatives, s'appuyer sur le positif du 7 octobre. Ce qui n'est pas le cas de la CFDT qui dans son discours invite les travailleurs à ne pas attendre 78, mais qui fait tout pour que rien ne se passe d'ici là, par exemple : la coordination des luttes à Besançon début septembre

donc un rôle à jouer. Et cela m'étonnerait fort que les petits paysans attendent les bras croisés 1978 car pour eux comme pour nous, un gouvernement Giscard-Barre ou Giscard-Mitterrand ce serait à peu près la même chose. Les paysans ont tout intérêt à participer à ce mouvement d'ensemble et comme pour la classe ouvrière, il est à préparer activement dès aujourd'hui. Le maximum de petits paysans doit se rallier dans la voie de la lutte sans attendre 78 sans pourtant se lancer dans des actions type 1974 qui coupent le monde paysan de la classe ouvrière.

Pour une meilleure compréhension entre la classe ouvrière et les paysans en vue d'une alliance dans la lutte, les contacts sont à multiplier. Il serait nécessaire que lors de grèves, des paysans aillent aux portes d'usines discuter avec des ouvriers, participer aux manifestations, comme l'ont fait le 7 octobre des paysans du « Croquant » en diffusant un tract expliquant leur présence. C'était malheureusement dommage qu'ils ne soient pas venus en plus grand nombre, car leur présence a été fortement appréciée par les manifestants.

Pour la classe ouvrière, comme pour les paysans, il est clair que nous devons faire reculer la bourgeoisie sur sa politique de crise quitte à accroître ses difficultés. Ce n'est pas à nos ouvriers-paysans à payer. Pour cela, il faut que l'on s'en donne les moyens ensemble, de mettre en échec la bourgeoisie. Cela nous permettra à nous de prendre conscience de notre force, de gagner l'autonomie de notre lutte par rapport aux syndicats. L'alliance ouvrier-paysan ne doit pas rester une belle phrase mais elle doit passer dans les faits.

